



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

L’AFFAIRE DU NAVIRE « NORSTAR » (PANAMA C. ITALIE)

**LE PRONONCÉ DE L’ARRÊT AURA LIEU LE
MERCREDI 10 AVRIL 2019, À 12 HEURES**

Le Tribunal international du droit de la mer prononcera son arrêt en l’*Affaire du navire « Norstar » (Panama c. Italie)* le mercredi 10 avril 2019, à 12 heures. Le juge Jin-Hyun Paik, Président du Tribunal, en donnera lecture lors d’une audience publique.

Le différend porte sur la saisie et l’immobilisation du « Norstar », un navire battant pavillon panaméen. L’historique de la procédure peut être consulté sur la [page](#) du site Web du Tribunal consacrée à l’affaire.

Pour assister à la lecture de l’arrêt

L’arrêt sera lu en audience publique. Les membres des corps diplomatique et consulaire qui souhaitent y assister sont priés de contacter le [Bureau du protocole](#) du Tribunal. Le grand public est prié de s’inscrire auprès du [Service de presse](#). Les représentants de la presse sont priés de renvoyer le [formulaire d’accréditation](#) rempli au Service de presse.

La lecture de l’arrêt sera retransmise en direct sur le [site Web](#) du Tribunal. Le texte de l’arrêt sera publié sur la [page](#) du site Web du Tribunal consacrée à l’affaire peu après le prononcé. Un enregistrement de la retransmission pourra être consulté dans les [archives des webdiffusions](#) après la clôture de la séance.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu’à titre d’information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S’adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org.